

Hauts-Pays: baisse globale de la criminalité et moins d'accidents avec blessés

Mons (/regions/mons)

E. Brl.

Publié le 06-04-22 à 11h01

La zone de police dresse un bilan globalement positif de l'année écoulée.



S'il est toujours possible de faire mieux, la zone de police des Hauts-Pays tire un bilan annuel positif de son plan zonal de sécurité 2020-2025. Ce dernier rassemble les objectifs policiers jugés prioritaires, à savoir cette année une police de base efficace, la lutte contre la criminalité dérangeante et le sentiment d'insécurité, la sécurité routière et la gestion de l'information et l'innovation.

Réunis autour de la table, les bourgmestres de quatre communes de la zone, les représentants du parquet, les autorités policières fédérales et les partenaires de prévention se sont montrés satisfaits de la gestion de la zone et du travail effectué au cours de l'année écoulée. Et ce malgré un contexte sanitaire toujours compliqué, ayant nécessité 2837 heures de mission covid, 571 suivis de retours de vacances ou encore 8476 heures de télétravail.

"En criminalité, on constate une baisse globale des faits enregistrés, avec toutefois une petite remontée des vols qualifiés dans les habitations", souligne-t-on du côté de la zone. "Comme dans toutes les autres zones, on constate beaucoup de faits liés à la criminalité informatique, mais globalement pas d'explosion de faits. En 2021, la zone comptabilise 63 arrestations administratives liées à l'ordre public et 122 arrestations judiciaires."

En termes de sécurité routière, les chiffres sont encourageants. *"On constate une diminution significative du nombre d'accidents avec blessés (59 en 2021 contre 94 en 2020), mais une augmentation des accidents avec dégâts matériels (257 en 2021 contre 206 en 2020). En 2021, 11 placements de radars ont permis de contrôler 13.000 véhicules, dont 8% étaient en excès de vitesse."*

Le nombre d'infractions détectées par le lidar est quant à lui nettement inférieur, le lidar ayant, de par sa visibilité, un rôle davantage préventif. En 2021, sur les 146.000 véhicules détectés par le lidar, seuls 521, soit 0,35% étaient en infraction. De manière générale, la zone estime donc aller dans le bon sens et se tourne dès lors vers l'an prochain, année durant laquelle l'accent sera plus particulièrement mis sur la prévention dans le cadre de la cybercriminalité afin d'armer les citoyens contre les arnaques auxquelles ils peuvent être confrontés dans un monde de plus en plus digitalisé.

Une attention toute particulière sera également portée sur la problématique des violences intrafamiliales ou à caractère sexuel. *"Le procureur du roi a insisté sur l'importance de rapporter vers l'autorité policière les faits de violences conjugales ou d'agressions sexuelles qui, de par la difficulté qu'éprouvent souvent les victimes à en parler, restent un chiffre noir important sur la zone de police."*

Enfin, le sondage du Moniteur de Sécurité mené auprès de la population en 2021 donnera également les tendances à suivre en termes de sensibilisation et prévention. Les résultats de ce sondage sont attendus pour la mi-2022.